

225C1097
FR0013258662-FS0543

26 juin 2025

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

AYVENS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 juin 2025, la société Lincoln Holdings S.à r.l. (« **TDR** ») (20 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg)¹ a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 18 juin 2025, le seuil de 5% des droits de vote de la société AYVENS et détenir individuellement 55 966 144 actions AYVENS² représentant autant de droits de vote, soit 6,85% du capital et 4,49% des droits de vote de cette société³.

En outre, la société TDR a déclaré avoir franchi directement et indirectement en baisse le seuil de 10% du capital de la société AYVENS et détenir, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société Lincoln Financing Holdings Pte. Limited (« **Lincoln** »)⁴ qu'elle contrôle, 66 818 050 actions AYVENS représentant autant de droits de vote, soit 8,18% du capital et 5,36% des droits de vote de cette société³.

A cette occasion, le concert composé des sociétés Société Générale, TDR, Lincoln et ATP n'a franchi aucun seuil et a précisé détenir 508 965 681 actions AYVENS représentant 938 614 973 droits de vote, soit 62,30% du capital et 75,29% des droits de vote de cette société³, selon la répartition suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Société Générale	429 649 292	52,59	859 298 584	68,93
TDR	55 966 144	6,85	55 966 144	4,49
Lincoln	10 851 906	1,33	10 851 906	0,87
<i>Sous-total TDR</i>	<i>66 818 050</i>	<i>8,18</i>	<i>66 818 050</i>	<i>5,36</i>
ATP	12 498 339	1,53	12 498 339	1,00
Total concert	508 965 681	62,30	938 614 973	75,29

Ces franchissements de seuils résultent d'une cession d'actions AYVENS hors marché.

Au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, la société TDR a précisé détenir 10 918 291 bons de souscription d'actions (« **BSA** ») exercables entre le premier et le troisième anniversaire (inclus) de leur date d'émission, donnant chacun droit à la souscription d'une action AYVENS, au prix unitaire de 2,00 €⁵.

¹ Société de droit luxembourgeois contrôlée au plus haut niveau par TDR Capital LLP, un *partnership* à responsabilité limitée de droit anglais, pour le compte des fonds qu'il gère).

² Anciennement dénommée ALD.

³ Sur la base d'un capital composé de 816 960 428 actions représentant 1 246 609 720 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

⁴ Société de droit singapourien contrôlée par TDR.

⁵ Sous réserve des conditions et clauses d'ajustement figurant dans les termes et conditions applicables aux bons de souscription d'actions figurant sur le site internet d'ALD, section Assemblées Générales 2023.